

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 03 2021 18H00  
VISIO CONFERENCE ET DIRECT SUR RESEAUX SOCIAUX

En présentiel :

Jean-Pierre LARGUIER, Christine BOSONE, Christian BONFILS, Sylvie LAFFONT

A distance :

Florence MASSON REGNAULT, Cheli ALBERCA BUSATO, Jean-Claude RAYNAUD, Mireille MEFFRE, Patrick IBANEY, Olivia GAZZANO, Nadia EL MAHSANI, Jean-Claude FROGER, Michel ISNARD, Caroline POMARES-GOMEZ Nadia EL MAHSANI

Absents excusés : Mme Nadia EL MAHSANI ayant donné pouvoir à Jean-Claude FROGER et Benoit GILGENMANN ayant donné pouvoir à Sylvie LAFFONT et Michel ISNARD

Monsieur le Maire en introduction Demande au conseil municipal si les élus ont des remarques à faire sur le dernier compte rendu du conseil municipal. Il est approuvé à l'unanimité.

Madame BOSONE Christine se propose pour être la secrétaire de séance.

Monsieur le MAIRE informe le conseil municipal des élections du 13 et 20 juin 2021. Il convient à ce jour de préparer les bureaux de vote. Etant donné la double élection il faut 2 bureaux pour chaque tour avec un minimum de 3 titulaires et 3 suppléants par bureau. Après plusieurs « tours de table » Les bureaux sont finalisés.

Pour faire suite à une analyse financière sur plusieurs années, il apparait judicieux de créer des accords-cadres anciennement nommés « MARCHES A BONS DE COMMANDE ». Il s'agit de petits travaux de réparation de voirie, de curage de fossés, de terrassement qui ne peuvent, par leur montant et l'urgence, faire l'objet seul d'un marché MAPA. Ces marchés à bons de commande doivent faire l'objet d'un prévisionnel sur plusieurs années avec une somme minimale et une somme maximale de travaux à accomplir sur la commune. Ces travaux regroupés pourront être nommés « programmes de voirie pluriannuels » et faire l'objet d'aide de la part du département pour un montant de 60%. Dès l'inventaire finalisé, un appel à concurrence sera lancé, le conseil municipal approuve la démarche.

Monsieur le maire informe sur les affaires en cours :

Une mise en sécurité des piétons dans le lotissement les Abeilles par des piliers empêchant un stationnement intempestif. Le commencement de l'enfouissement des lignes au niveau du Petit Portail est prévu pour fin mars et la partie du Rempart de l'épicerie à la montée de l'église pour début avril.

L'aménagement esthétique de l'espace containers de la Jacquette est réussi, monsieur le Maire félicite le service technique.

La migration des sauvegardes par un NAS est en cours de finalisation, et permet à la mairie d'être complètement protégée contre les attaques qui ont eu lieu un peu partout en France.

Concernant les travaux de bassins de rétention d'eau quartier les Abeilles, il convenait de faire borner le terrain, le devis du bornage du géomètre est de 1500€HT.

Dans le cadre des Subventions, il sera intégré au contrat départemental de solidarité territoriale, le projet de City stade et une aire de Camping-Car sur le chemin de la Jacquette à la place du boulodrome qui n'est plus utilisé. Des études sont en cours avec concertation du voisinage.

Le comité technique du centre de gestion départemental ayant vérifié et accepté en commission les lignes directrices de gestion et demandé un complément sur le RIFSEEP il convient de valider ces documents en délibérant. Mme GAZZANO refuse de voter car il n'y a pas de modèles de délibération.